

# **Ciel Paye Exonération de Cotisations patronales dite Lodeom.**

Barème dit de Compétitivité moins de  
11 salariés

## Table des matières

<b>1.0</b>	<b>Intégration de la mise à jour dans votre dossier</b>	<b>4</b>
1.1	Solution 1 : Mise à jour des paramètres de paye à partir du Menu Utilitaires	4
1.2	Solution 2 : Mise à jour des paramètres de paye à partir du Menu Utilitaires en allant chercher le fichier	5
<b>2.0</b>	<b>L'exonération Lodeom</b>	<b>6</b>
2.1	Exonération de cotisation « dite Lodeom »	6
2.2	Barème « dite Compétitivité »	7
2.2.1	Employeurs Eligibles	7
2.2.2	Formule de l'exonération	7
<b>3.0</b>	<b>Paramétrage de l'exonération Lodeom</b>	<b>8</b>
3.1	Mise en place des Rubriques Lodeom	8
3.1.1	Création de la Rubrique « Rémunération mensuelle Exonération Lodéom » dans votre dossier	8
3.1.2	Création de la Rubrique « Rémunération Brute Annuelle Exonération Lodeom » dans votre dossier	9
3.1.3	Création de la Rubrique « Smic de référence » dans votre dossier	10
3.1.4	Création de la Rubrique « Calcul du Coefficient d'Exonération Lodéom » dans votre dossier	12
3.1.5	Création de la Rubrique « Coefficient d'Exonération Lodéom » dans votre dossier	13
3.1.6	Création de la Rubrique « Exonération Lodéom » dans votre dossier	14
3.1.7	Création de la Rubrique « Total Cotisations Exonération Lodéom » dans votre dossier	15
3.1.8	Création de la Rubrique « Taux de répartition cotisation Exonération Lodéom » dans votre dossier	17
3.1.9	Création de la Rubrique « Taux cotisation Lodéom Apprenti » dans votre dossier	18
3.1.10	Modification de la Rubrique « Exonération cotisation Apprenti » dans votre dossier	20
3.2	Mise en place des Cotisations Lodéom	21
3.2.1	Création de la Cotisation « Base Lodéom » dans votre dossier	21
3.2.2	Création de la Cotisation « Base Lodéom Agirc-Arrco » dans votre dossier	23
3.2.3	Création de la Cotisation « Lodéom (Intermediaire) » dans votre dossier	24
3.2.4	Création des Cotisations « Lodéom Annualisé » dans votre dossier	25
<b>4.0</b>	<b>Paramétrage Bulletin et Profil</b>	<b>30</b>
4.1	Récapitulatif du Paramétrage de l'Exonération Lodeom.	30
4.2	Paramétrage des Profils	31
4.2.1	Mise à jour des Profils de votre dossier	31

4.2.2	L'Assistant mise à jour des Profils	32
4.3	Calcul de la réduction générale dans le bulletin	34
4.3.1	Exemple de bulletin avec de l'allègement général	34
4.3.2	Mise à jour des Profils de votre dossier à partir du bulletin	36
<b>5.0</b>	<b>Récapitulatif des éléments mis à jour par ce fichier</b>	<b>38</b>

# 1.0 Intégration de la mise à jour dans votre dossier

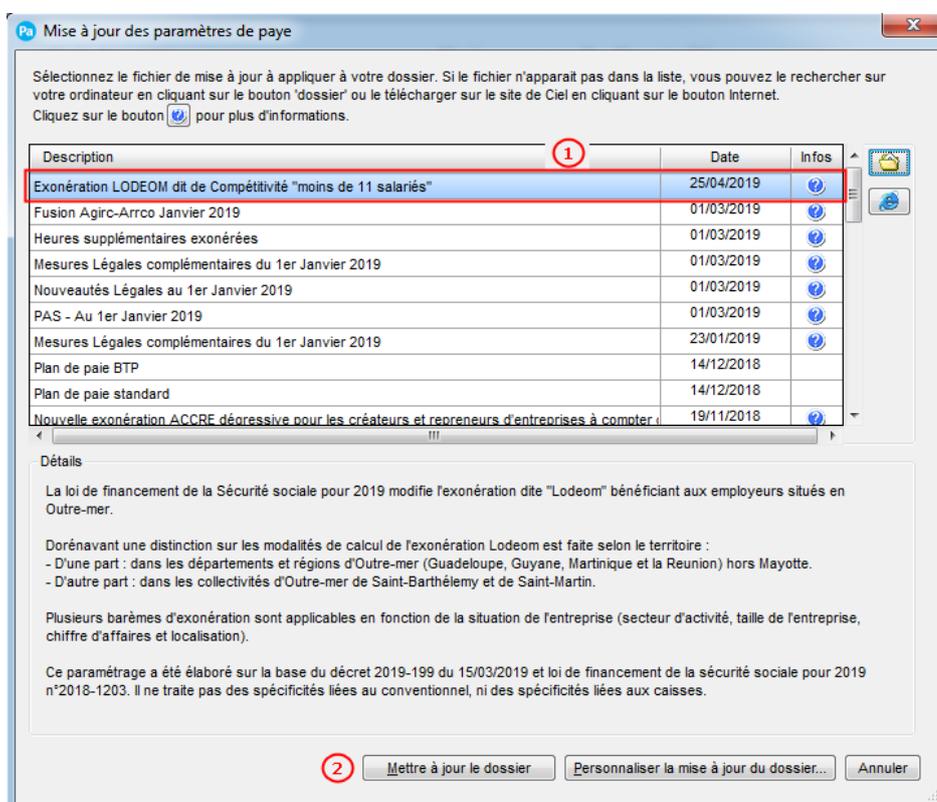
Vous pouvez mettre à jour votre dossier de paye de deux façons : soit au démarrage de l'application, soit en utilisant la commande de mise à jour des paramètres de paye.

## 1.1 Solution 1 : Mise à jour des paramètres de paye à partir du Menu Utilitaires

Menu Utilitaires - commande Mise à jour des paramètres de paye

1. Une fois la mise à jour de votre logiciel téléchargée et enregistrée sous **C:\Ciel\Wpaye\Models\SAV**, allez dans le menu Utilitaires – Mise à jour des paramètres de paye.

La fenêtre suivante s'affiche :



A noter : Si la ligne Exonération LODEOM dit de compétitivité « moins de 11 salariés » ne vous est pas proposée dans la liste, merci de vous reporter à la solution n°2.

2. Sélectionnez la ligne Exonération LODEOM dit de compétitivité « moins de 11 salariés »

1

3. Cliquez sur le bouton [Mettre à jour le dossier] pour mettre tous les éléments à jour (par défaut) ou sur le bouton [Personnaliser la mise à jour du dossier] pour choisir les éléments à mettre à jour

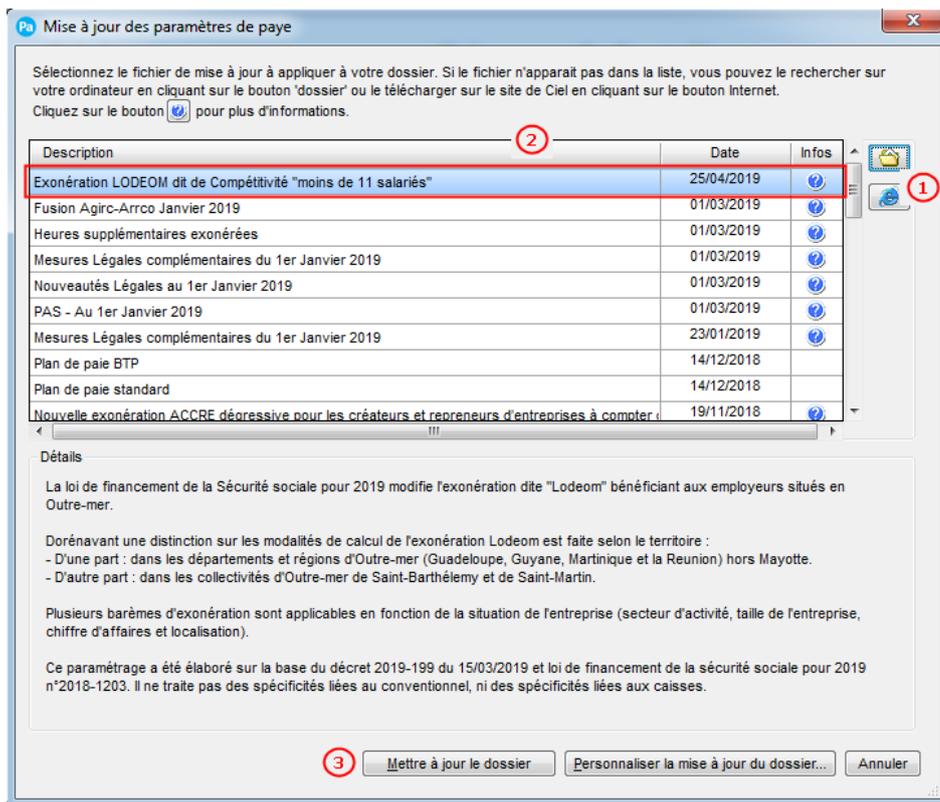
2

## 1.2 Solution 2 : Mise à jour des paramètres de paye à partir du Menu Utilitaires en allant chercher le fichier

Menu Utilitaires - commande Mise à jour des paramètres de paye

1. Une fois la mise à jour de votre logiciel installée, allez dans le menu Utilitaires – Mise à jour des paramètres de paye.

La fenêtre suivante s'affiche :



2. Cliquez sur le dossier jaune pour aller chercher votre fichier Majpaye dans l'explorateur Windows à l'emplacement où vous l'avez téléchargé 1.

3. Sélectionnez la ligne Exonération LODEOM dit de compétitivité « moins de 11 salariés » 2.

4. Cliquez sur le bouton [Mettre à jour le dossier] pour mettre tous les éléments à jour (par défaut) ou sur le bouton [Personnaliser la mise à jour du dossier] pour choisir les éléments à mettre à jour. 3

### **A lire attentivement :**

Vous utilisez notre paramétrage standard par défaut, reportez-vous directement au **point 4.0 – Paramétrage Bulletin et Profil.**

Vous avez personnalisé ou souhaitez le faire, merci de prendre connaissance du **point 3.0 – Paramétrage de l'exonération Lodéom.**

## 2.0 L'exonération Lodeom

**Attention !** Les éléments énoncés ci-après seront mis à jour automatiquement après l'intégration du fichier de mise à jour.

Si vous le souhaitez ou si vous avez personnalisé votre plan de paye, vous pouvez mettre à jour manuellement les données de votre dossier de paye.

### 2.1 Exonération de cotisation « dite Lodeom »

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, Le champ des cotisations et contributions exonérées dans le cadre de l'exonération Lodeom est élargi et aligné sur celui de la réduction générale.

Le paramétrage relatif à l'exonération a été modifié pour tenir compte :

- Des cotisations patronales de retraites complémentaire dont leur taux maximal exonéré est de 6,01% (T1 à 4,72 % + CEG à 1,29 %) ;
- De la cotisation patronale d'assurance chômage à hauteur de 4,05 %.
- Du Fnal à 0,1 % pour les entreprises de moins de 20 salariés ou 0,5 % pour les entreprises de 20 salariés et plus.
- De la contribution solidarité autonomie à hauteur de 0.30 %.
- De la baisse du taux de la cotisation patronale d'accident du travail-maladie professionnelle prise en compte dans la détermination du calcul (qui passe de 0.84 % à 0,78 %).
- De la baisse du taux de la cotisation Maladie (qui passe de 13 % à 7 %)

L'exonération devient annualisée. Son montant est calculé chaque année civile, pour chaque salarié et pour chaque contrat de travail, en fonction des revenus d'activité tels qu'ils sont pris en compte pour la détermination de l'assiette des cotisations.

La régularisation liée à l'annualisation de l'exonération Lodeom s'effectue à l'identique de celles prévues pour la réduction générale :

- Soit dans le cadre d'une régularisation progressive
- Soit faite une seule fois en fin de période.

Trois barèmes d'exonération sont prévus en fonction de la situation de l'entreprise :

- Son secteur d'activité,
- Sa taille de l'entreprise,
- Son chiffre d'affaires
- Et sa localisation.

Lorsque dans une même entreprise ou un même établissement sont exercées plusieurs activités, l'exonération est applicable au titre de l'activité exercée par chacun des salariés employés.

L'exonération est totale jusqu'à un certain seuil puis devient dégressive.

Pour déterminer le montant de l'exonération dégressive, il convient d'appliquer une formule de calcul qui prend en compte les paramètres suivants :

- Le coefficient T : qui correspond à la somme des taux de cotisations et contributions exonérées applicables à la situation de l'employeur et du salarié.
- Le Smic annuel : Le Smic est calculé annuellement les règles applicables dans la réduction générale.
- La rémunération annuelle brute : correspond aux revenus d'activité tels qu'ils sont pris en compte pour la détermination de l'assiette des cotisations. Elle suit les mêmes règles applicables à la réduction générale.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, la valeur maximale du coefficient T est fixée à :

- 0,3214 pour les entreprises soumises au FNAL 0,10 %
- 0,3254 pour les entreprises soumises au FNAL 0,50 %

## 2.2 Barème « dite Compétitivité »

### 2.2.1 Employeurs Eligibles

- Les entreprises de moins de 11 salariés, quel que soit le secteur d'activité
- Les entreprises quel que soit leur effectif dont leurs activités relèvent :
  - Du transport aérien assurant les liaisons entre les départements et régions d'Outre-mer et entre la métropole et ces territoires, ainsi que les dessertes intérieures.
  - Des dessertes maritimes, fluviales ou les liaisons entre départements et régions d'Outre-mer.
  - Des secteurs du bâtiment et des travaux publics, de la presse, de la production audiovisuelle.
  - Des secteurs éligibles aux régimes de compétitivité renforcée ou d'innovation et de croissance, qui ne respectent pas les conditions d'effectifs (moins de 250 salariés) ou de chiffres d'affaires annuel (moins de 50 millions d'euros).

### 2.2.2 Formule de l'exonération

La formule de calcul pour l'exonération dégressive est :

$$\text{Coefficient} = 1,3 \times T / 0,9 \times (2,2 \times \text{Smic calculé pour un an} / \text{rémunération annuelle brute} - 1)$$

L'exonération des cotisations patronales est totale jusqu'à 1,3 Smic. À partir de ce seuil, l'exonération décroît et devient nulle lorsque le revenu d'activité est égal 2,2 Smic annuel.

## 3.0 Paramétrage de l'exonération Lodeom

**Attention !** Les éléments énoncés ci-après seront mis à jour automatiquement après l'intégration du fichier de mise à jour.

Si vous le souhaitez ou si vous avez personnalisé votre plan de paye, vous pouvez mettre à jour manuellement les données de votre dossier de paye.

### 3.1 Mise en place des Rubriques Lodeom

Menu Bases – Commandes Rubriques

#### 3.1.1 Création de la Rubrique « Rémunération mensuelle Exonération Lodéom » dans votre dossier

La rubrique **RMLODOM – Rémunération mensuelle (Exo. Lod.)** permet d'obtenir l'assiette mensuelle sur laquelle les cotisations se calculent.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RMLODOM** à partir de la liste des rubriques.

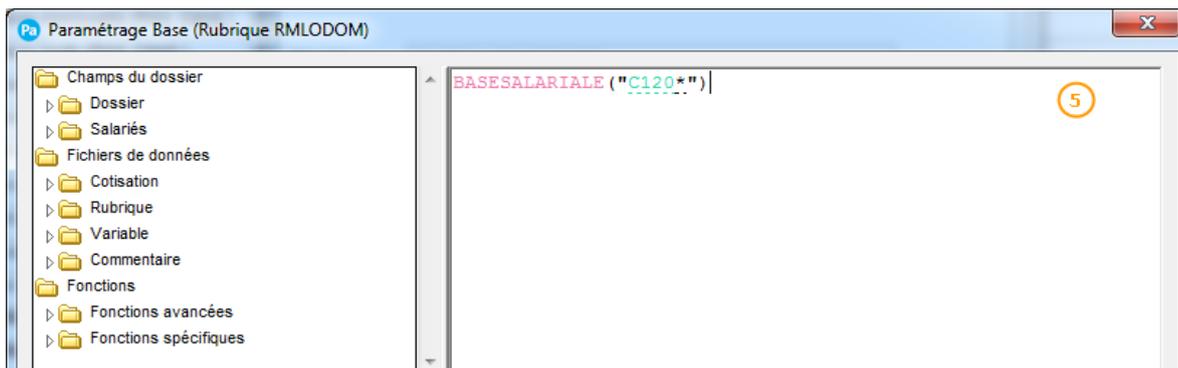
① Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RMLODOM**

② Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

③ Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

④ Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

- 5 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RMLODOM**: **BASESALARIALE("C120\*")**

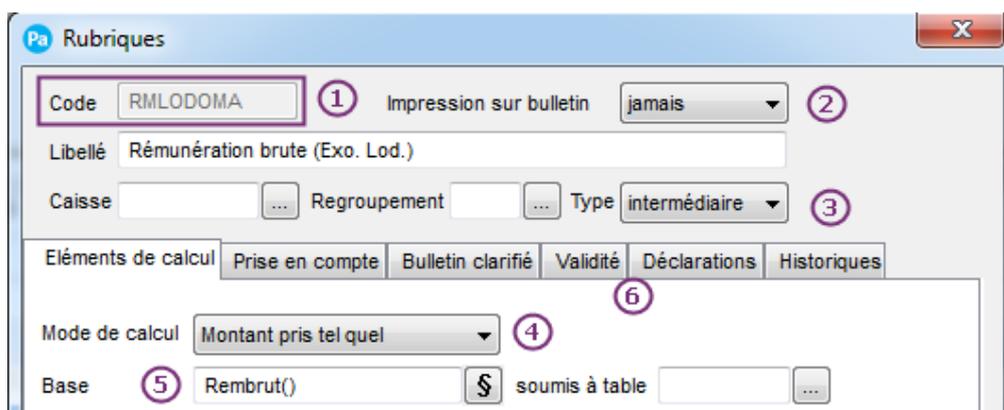
- 6 Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « Report dans nouveau bulletin » et « Remise à zéro des valeurs » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

### 3.1.2 Création de la Rubrique « Rémunération Brute Annuelle Exonération Lodeom » dans votre dossier

La rubrique **RMLODOMA – Rémunération Brute (Exo. Lod.)** permet de calculer la rémunération brute annuelle qui servira de base de calcul à l'exonération Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RMLODOMA** à partir de la liste des rubriques.



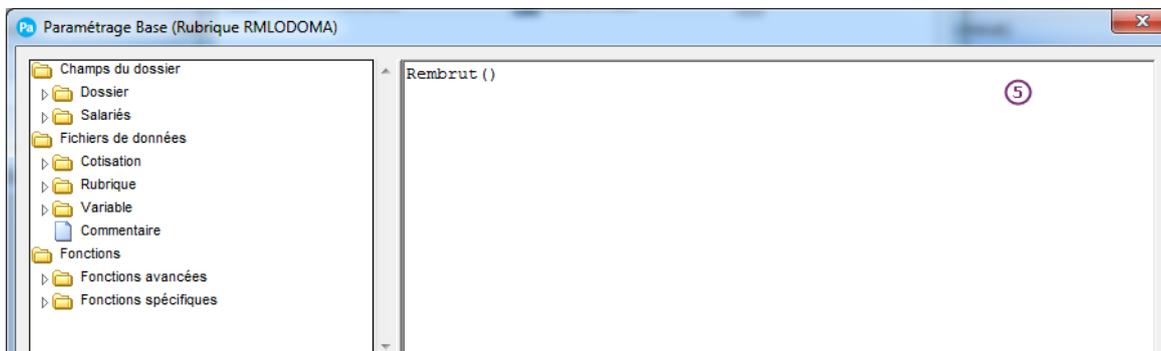
- 1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RMLODOMA**

- 2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

- 3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

5 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RMLODOMA** : **Rembrut()**

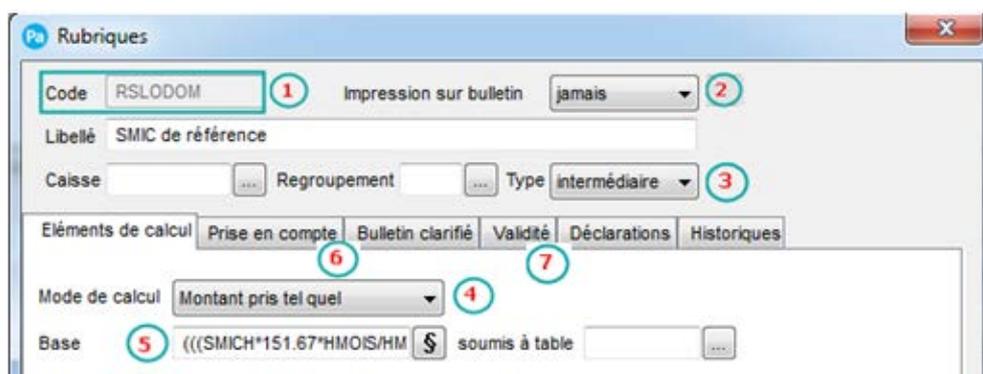
6 Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « **Report dans nouveau bulletin** » et « **Remise à zéro des valeurs** » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

### 3.1.3 Création de la Rubrique « **Smic de référence** » dans votre dossier

La rubrique **RSLODOM – Smic de référence** permet de calculer le Smic de la période à ajouter au cumul du smic annuel.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RSLODOM** à partir de la liste des rubriques.



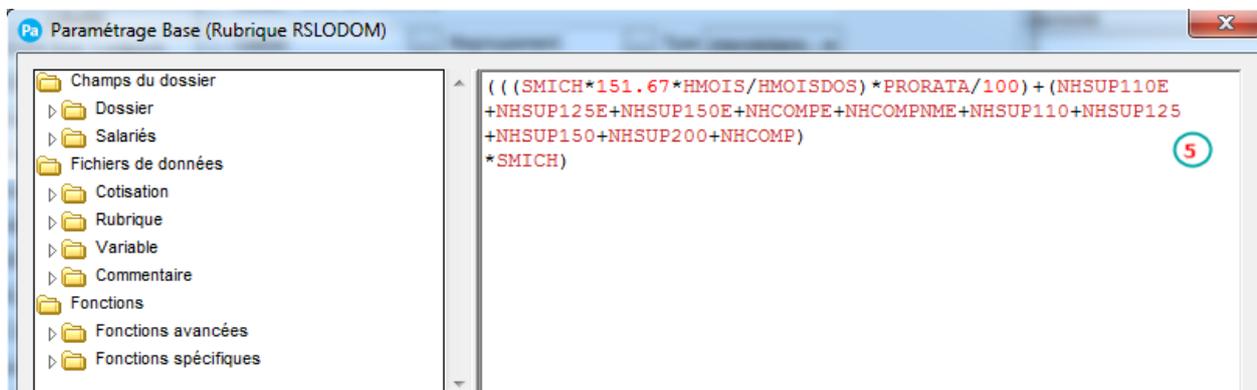
1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RSLODOM**

2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'impression sur le bulletin

3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

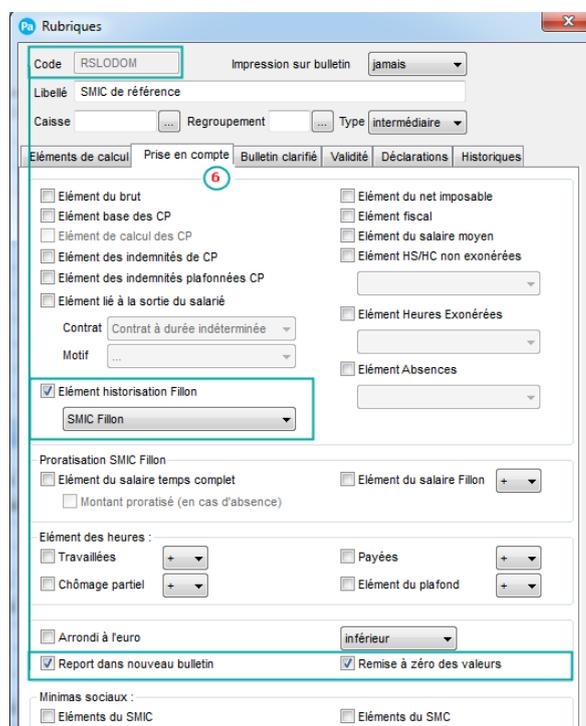
4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

5 Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RSLODOM** :  
**(((SMICH\*151.67\*HMOIS/HMOISDOS)\*PRORATA/100)+(NHSUP110E+NHSUP125E+NHSUP150E+NHCOMPE+NHCOMPME+NHSUP110+NHSUP125+NHSUP150+NHSUP200+NHCOMP)\*SMICH)**

6 Allez dans l'onglet **Prise en compte** de votre Rubrique :



Cochez l'option « **Elément Historisation Fillon** » et choisissez le type **SMIC FILLON** dans la liste déroulante.

Puis cochez les options « **Report dans nouveau bulletin** » et « **Remise à zéro des valeurs** »

7 Dans l'onglet Validité de votre rubrique, renseignez la date de début de validité au **01/01/2019**

### 3.1.4 Création de la Rubrique « Calcul du Coefficient d'Exonération Lodeom » dans votre dossier

La rubrique **RCOEFLODOM – Calcul coefficient Exo. LODEOM**, permet de calculer le coefficient dit T à utiliser pour le calcul de l'exonération Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RCOEFLODOM** à partir de la liste des rubriques.

1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RCOEFLODOM**

2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

5 Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :

Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RCOEFLODOM**:  
**SSI(Bulletin.DateDebut < 2458485,0,SSI(Salarie.IntituleContrat=17 OR Salarie.IntituleContrat=18,BaseSalariale("TXAPPLD"), TxPat("C120\*")+TxPat("C130\*")+TxPat("C140\*")+TxPat("C150")+ (MIN(0.78, TXPAT("C16\*")))+TxPat("C180\*")+TxPat("C181\*")+TxPat("C190\*")+ (MIN(6.01, TXPAT("CEGT1\*")+TXPAT("CRETT1\*")))+ (MIN(4.05, TXPAT("C200\*"))))**

⑥ Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « **Report dans nouveau bulletin** » et « **Remise à zéro des valeurs** » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

### 3.1.5 Création de la Rubrique « Coefficient d'Exonération Lodeom » dans votre dossier

La rubrique **RCLODOM1 – coef. Exonération LODEOM**, permet de calculer le coefficient d'exonération à appliquer à la rémunération pour le calcul de Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RCLODOM1** à partir de la liste des rubriques.

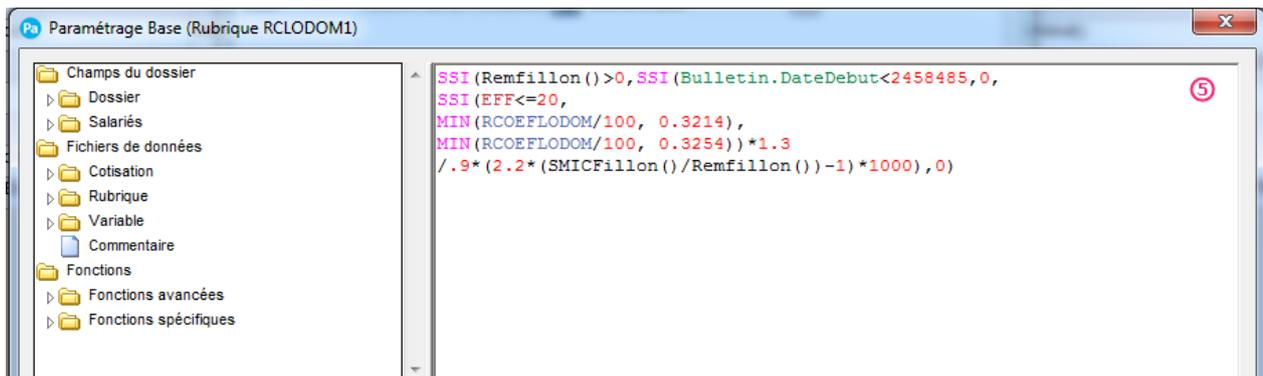
① Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RCLODOM1**

② Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

③ Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

④ Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

⑤ Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RCLODOM1** :

**SSI(Remfillon())>0,SSI(Bulletin.DateDebut<2458485,0,  
SSI(EFF<=20,MIN(RCOEFLODOM/100, 0.3214),MIN(RCOEFLODOM/100, 0.3254))\*1.3  
/.9\*(2.2\*(SMICFillon()/Remfillon())-1)\*1000),0)**

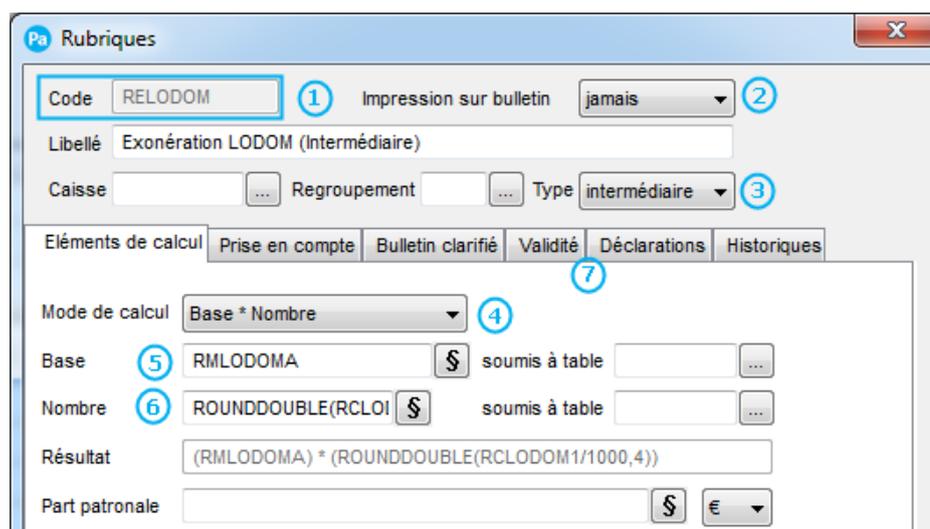
⑥ Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « Report dans nouveau bulletin » et « Remise à zéro des valeurs » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

### 3.1.6 Création de la Rubrique « Exonération Lodéom » dans votre dossier

La rubrique **RELODOM – Exonération LODEOM**, permet de calculer le coefficient d'exonération à appliquer à la rémunération pour le calcul de Lodéom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RELODOM** à partir de la liste des rubriques.



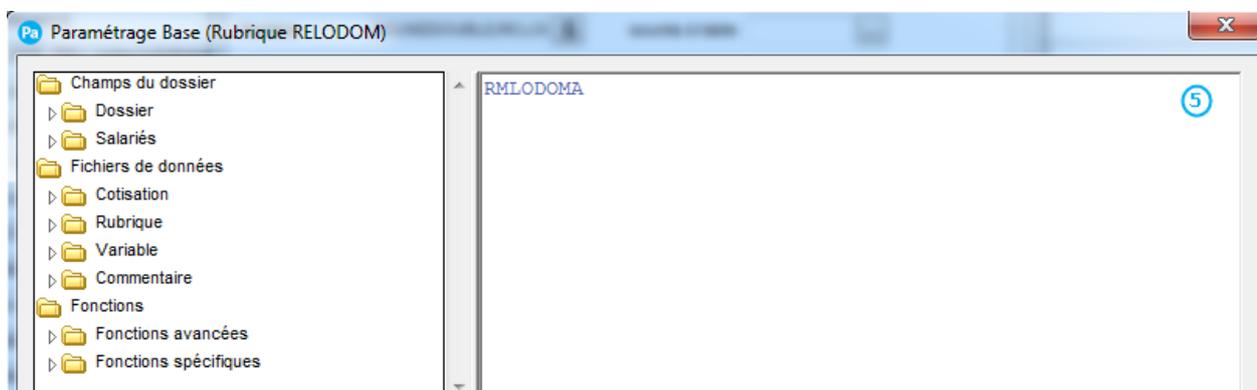
① Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RELODOM**

② Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

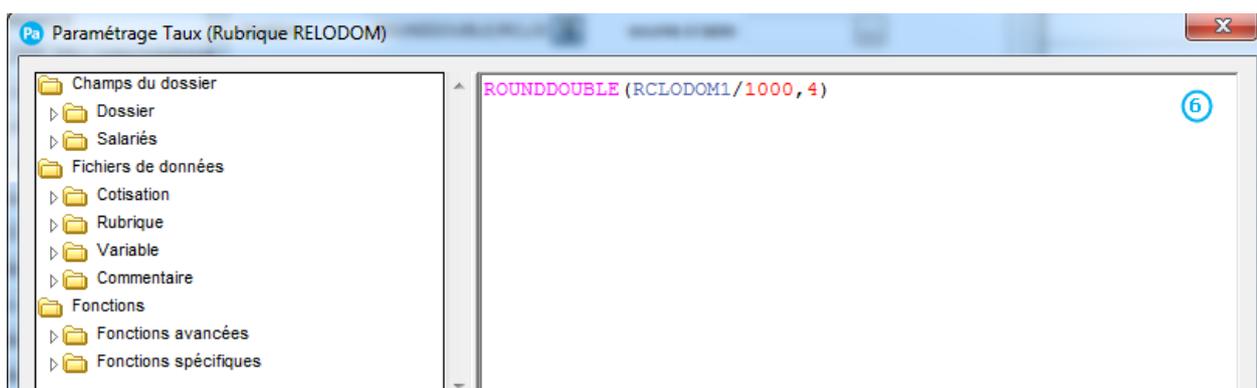
4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

5 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RELODOM** : **RMLODOMA**

6 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète du Nombre :



Ajoutez dans la zone formule du nombre de la rubrique **RELODOM** :  
**ROUNDDOUBLE(RCLODOM1/1000,4)**

7 Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « **Report dans nouveau bulletin** » et « **Remise à zéro des valeurs** » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

### 3.1.7 Création de la Rubrique « **Total Cotisations Exonération Lodéom** » dans votre dossier

La rubrique **TCOTLODOM – Total Cotisations Exo. Lodéom** permet de calculer le montant total des cotisations patronales sur lesquelles l'exonération s'applique. Sa valeur mensuelle alimente ensuite le cumul « **Montant Patronal Urssaf** » affiché dans l'onglet **Cumul**. Ce cumul permet de limiter le montant de l'exonération annuelle au montant des cotisations patronales.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **TCOTLODOM** à partir de la liste des rubriques.

1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **TCOTLODOM**

2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

5 Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :

Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **TCOTLODOM**:

**MTPAT("C120\*")+MTPAT("C130\*")+MTPAT("C140\*")+MTPAT("C150")+MTPAT("C150APP\*")+MTPAT("C180\*")+MTPAT("C181\*")+MTPAT("C190\*")+SSI(TauxPatronal("C16\*")>0.78,BASESalariale("C16\*")\*.0078,MTPAT("C16\*"))+BASESalariale("CCEGT1\*")\*(MIN(1.29, TXPAT("CCEGT1\*")))/100+BASESalariale("CRET1\*")\*(MIN(4.72, TXPAT("CRET1\*")))/100+BASESalariale("C20\*")\*(MIN(4.05, TXPAT("C20\*")))/100**

6 Allez dans l'onglet **Prise en compte** de votre Rubrique :

Cochez l'option « Élément Historisation Fillon » et choisissez le type **Mt patronal des cotisations URSSAF** dans la liste déroulante.  
Puis cochez les options « Report dans nouveau bulletin » et « Remise à zéro des valeurs »

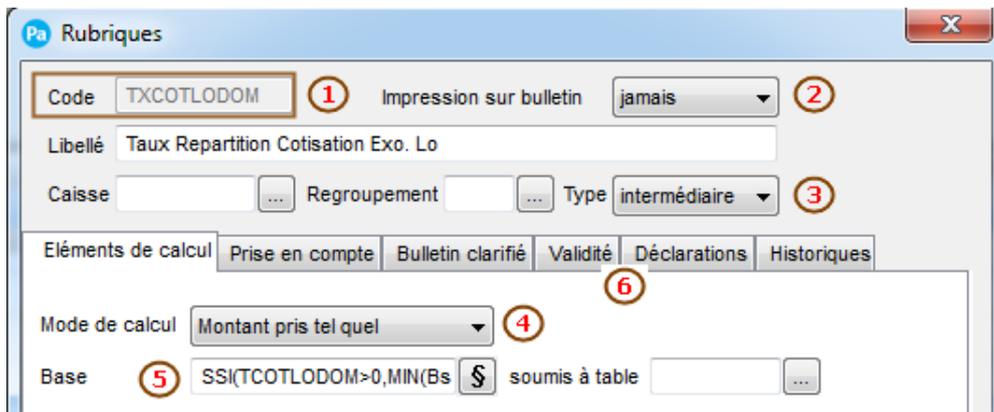
**7** Dans l'onglet Validité de votre rubrique, renseignez la date de début de validité au **01/01/2019**

### 3.1.8 Création de la Rubrique « Taux de répartition cotisation Exonération Lodéom » dans votre dossier

Afin de calculer au plus juste la clé de répartition à appliquer aux cotisations d'Exonération Lodéom entre les organismes Urssaf et Agirc-Arrco, la rubrique **TXCOTLODOM** est ajoutée à votre paramétrage Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **TXCOTLODOM** à partir de la liste des rubriques.



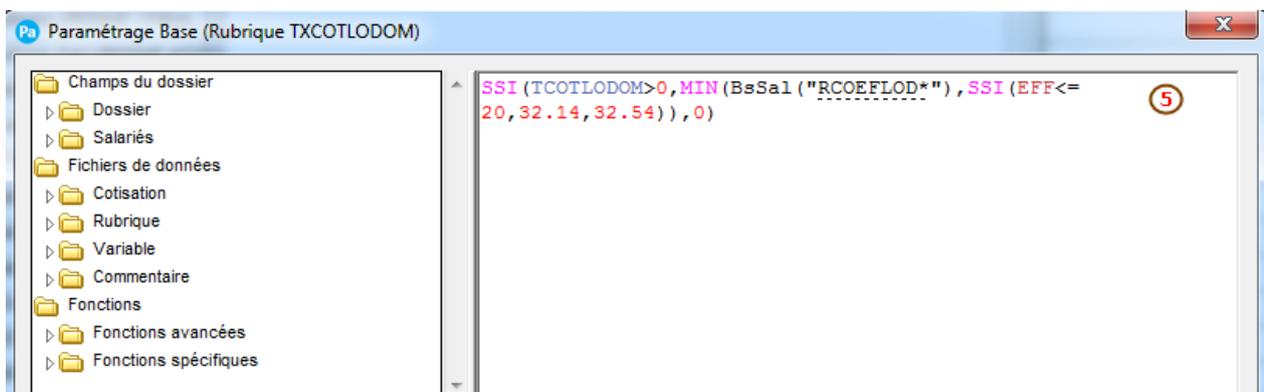
1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **TXCOTLODOM**

2 Sélectionnez le choix « Jamais » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

3 Sélectionnez le type « Intermédiaire » comme paramètre de Rubriques

4 Le mode de calcul de la rubrique sera « Montant pris tel quel »

5 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **TXCOTLODOM** :  
**SSI(TCOTLODOM>0,MIN(BsSal("RCOEFLD\*"),SSI(EFF<=20,32.14,32.54)),0)**

6 Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « Report dans nouveau bulletin » et « Remise à zéro des valeurs » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

### 3.1.9 Création de la Rubrique « Taux cotisation Lodéom Apprenti » dans votre dossier

Attention : afin que l'exonération Lodéom se calcule correctement pour les Apprentis, il est nécessaire que leur Intitulé Contrat (Menu Base – Salariés – Fiche salariés – Onglet Salaires) soit renseigné avec les valeurs :

- Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins 11 salariés (loi de 1979)
- Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)

Afin de calculer au plus juste le taux de cotisations des Apprentis, la rubrique **TXAPPLOD – Taux cotisation Lodeom** est ajoutée à votre paramétrage Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **TXAPPLOD** à partir de la liste des rubriques.

- 1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **TXAPPLOD**
- 2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin
- 3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques
- 4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »
- 5 Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :

Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **TXAPPLOD** :  
**TxPat("C120APPE\*")+TxPat("C130APPE\*")+TxPat("C140APPE\*")+TxPat("C150APPE\*")+ (MIN(0.78,T**

$XPAT("C160APPE*"))+TxPat("C180APPE*")+TxPat("C181APPE*")+TxPat("C190APPE*")+ (MIN(6.01, TXPAT("CCEGT1APPE*")+TXPAT("CRETT1APPE*")))+(MIN(4.05, TXPAT("C200APPE*")))$

6 Dans l'onglet Prise en compte, cochez les options « Report dans nouveau bulletin » et « Remise à zéro des valeurs » et renseignez la date de début de validité au 01/01/2019 dans l'onglet Validité de votre rubrique.

### 3.1.10 Modification de la Rubrique « Exonération cotisation Apprenti » dans votre dossier

Attention : afin que l'exonération Lodeom se calcule correctement pour les Apprentis, il est nécessaire que leur Intitulé Contrat (Menu Base – Salariés – Fiche salariés – Onglet Salaires) soit renseigné avec les valeurs :

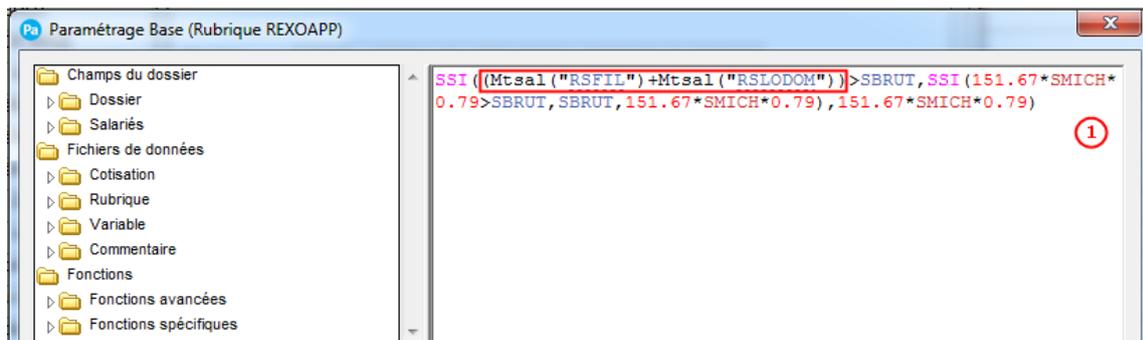
- Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins 11 salariés (loi de 1979)
- Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)

La rubrique **REXOAPP - Exonération Cotisation Apprenti** est modifiée afin que son calcul tienne compte du paramétrage Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **REXOAPP** à partir de la liste des rubriques.

1 Cliquez sur le bouton pour accéder à la formule complète de la Base :

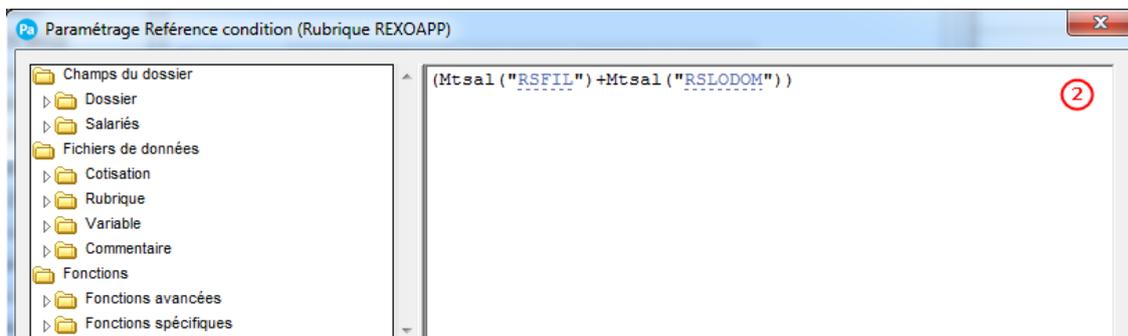


Remplacez dans la zone formule de la base de la rubrique REXOAPP: RSFIL par **(Mtsal("RSFIL")+Mtsal("RSLODOM"))**

La formule devient alors :

**SSI((Mtsal("RSFIL")+Mtsal("RSLODOM"))>SBRUT,SSI(151.67\*SMICH\*0.79>SBRUT,SBRUT,151.67\*SMICH\*0.79),151.67\*SMICH\*0.79)**

② Dans la zone Condition d'application : cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Référence condition :



Renseignez la valeur : **(Mtsal("RSFIL")+Mtsal("RSLODOM"))** à la place de RSFIL

## 3.2 Mise en place des Cotisations Lodéom

Menu Bases – Commandes Cotisations

### 3.2.1 Création de la Cotisation « Base Lodéom » dans votre dossier

La Cotisation **CBLODOM – Base Lodéom** permet d'obtenir la rémunération Lodéom pour le calcul de l'exonération.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette cotisation d'exonération lodeom, vous pouvez la modifier manuellement.

Créez une cotisation **CBLODOM** à partir de la liste des cotisations.

① Renseignez le code de votre Cotisation : dans notre paramétrage, cette Cotisation portera le code **CBLODOM**

② Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d’impression sur le bulletin

③ Sélectionnez «  **votre caisse** » de Cotisation Sociale.

④ La tranche de la Cotisation sera « **T** »

⑤ Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :

Ajoutez dans la zone formule de la base de la Cotisation **CBLODOM** : **SBRUT**

⑥ Dans l’onglet **Prise en compte** :

Cochez les options « Assiette minimale égale au Smic », « Soumis à abattement pour frais professionnels » et « Élément historisation Fillon » et pour cette dernière, sélectionnez le type « Rémunération Fillon ».

7 Renseignez la date de début de validité au 01/01/2019 dans l'onglet Validité de votre cotisation.

### 3.2.2 Création de la Cotisation « Base Lodéom Agirc-Arrco » dans votre dossier

La Cotisation **CBLODOMAA – Base Lodéom AA** permet de calculer le montant annuel de l'exonération lodeom perçu par l'entreprise dans la limite de la somme des cotisations patronales soumise à exonération. Elle permet ensuite d'en déduire le montant mensuel de l'exonération.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette cotisation d'exonération lodeom, vous pouvez la modifier manuellement.

Créez une cotisation **CBLODOMAA** à partir de la liste des cotisations.

1 Renseignez le code de votre Cotisation : dans notre paramétrage, cette Cotisation portera le code **CBLODOMAA**

2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

3 Sélectionnez « **votre caisse** » de Cotisation de Retraite Complémentaire.

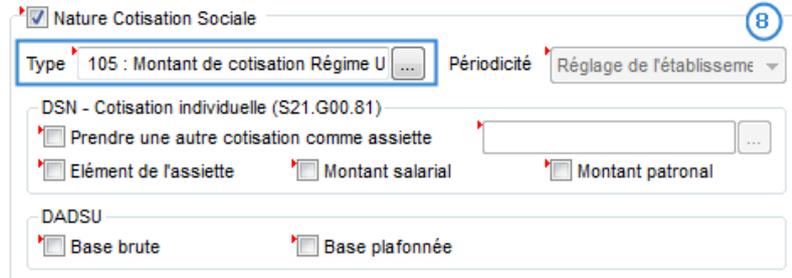
4 La tranche de la Cotisation sera « **T** »

5 Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base et ajoutez dans la zone formule de la base de la Cotisation **CBLODOMAA** : **SBRUT**

6 Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « Assiette minimale égale au Smic » et « Soumis à abattement pour frais professionnels ».

7 Renseignez la date de début de validité au 01/01/2019 dans l'onglet Validité de votre cotisation.

8 Dans l'onglet Déclarations :



Cochez l'option Nature Cotisation Sociale et sélectionnez le type « 105 : Montant de cotisations Régime Unifié Agirc-Arrco, y compris Apec » dans le groupe AGIRC-ARRCO.

9 Dans l'onglet DSN :



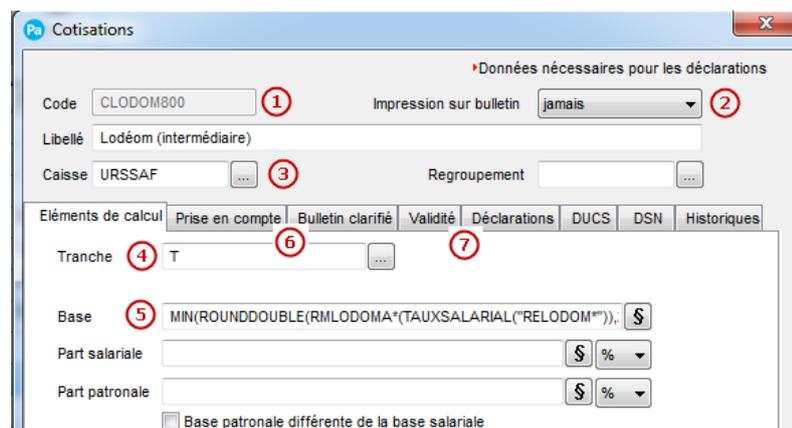
Sélectionnez votre organisme Agirc-Arrco paramétré dans votre établissement.

### 3.2.3 Création de la Cotisation « Lodéom (Intermédiaire) » dans votre dossier

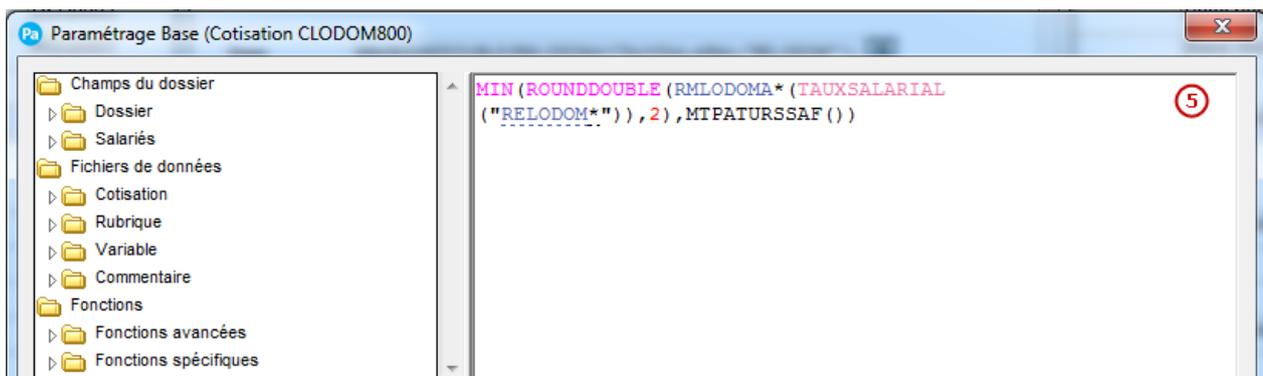
La Cotisation **CLODOM800 – Lodéom (intermédiaire)** permet de calculer le montant annuel de l'exonération lodeom perçu par l'entreprise dans la limite de la somme des cotisations patronales soumise à exonération. Elle permet ensuite d'en déduire le montant mensuel de l'exonération.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette cotisation d'exonération lodeom, vous pouvez la modifier manuellement.

Créez une cotisation **CLODOM800** à partir de la liste des cotisations.



- ① Renseignez le code de votre Cotisation : dans notre paramétrage, cette Cotisation portera le code **CLODOM800**
- ② Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin
- ③ Sélectionnez «  **votre caisse** » de Cotisation Sociale.
- ④ La tranche de la Cotisation sera « **T** »
- ⑤ Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la Cotisation **CLODOM800**:  
**MIN(ROUNDDOUBLE(RMLODOMA\*(TAUXSALARIAL(\"RELODOM\*\")),2),MTPATURSSAF())**

- ⑥ Dans l'onglet Prise en compte, cochez les options « Réduction bas salaires ou Fillon » et « Élément historisation Fillon » et sélectionnez le type « Mt de la réduction Fillon ».
- ⑦ Renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet Validité de votre cotisation.

### 3.2.4 Création des Cotisations « Lodéom Annualisé » dans votre dossier

Les cotisations **CLOD800PAA** et **CLOD800A** indique le montant de l'exonération patronale calculée pour la période du bulletin. Cette exonération est répartie entre les organismes Urssaf et Agirc-Arrco en fonction des montants des cotisations entrant dans le périmètre de Lodéom.

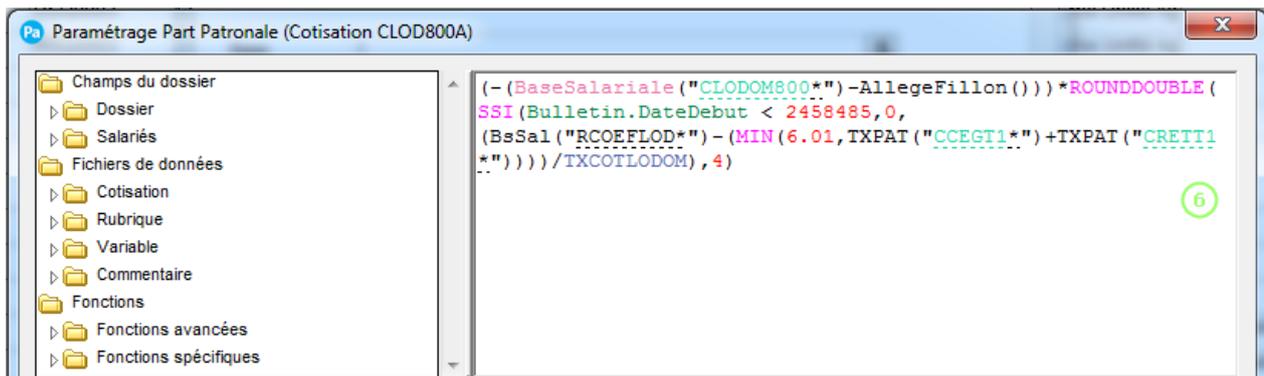
Si vous avez personnalisé le calcul des cotisations Lodeom, vous pouvez les modifier manuellement.

Sélectionnez les cotisations **CLOD800PAA** et **CLOD800A** dans la liste et cliquez sur le bouton Modifier.

Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Part patronale :

- 1 1 Renseignez le code de votre Cotisation : dans notre paramétrage, cette Cotisation portera le code **CLOD800PAA** et **CLOD800A**
- 2 2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin
- 3 3 Sélectionnez «  **votre caisse** » de Cotisation de Sociale ou Retraite Complémentaire.
- 4 4 La tranche de la Cotisation sera « **T** »
- 5 5 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base et ajoutez dans la zone formule de la base de la Cotisation **CLOD800PAA** et **CLOD800A**, la valeur : **1**.
- 6 6 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Part patronale et ajoutez dans la zone formule de la base de la Cotisation **CLOD800PAA** et **CLOD800A**

Dans la Cotisation **CLOD800PAA** :  
Renseignez la formule suivante :  **$(-(\text{BaseSalariale}(\text{"CLODOM800*"})-\text{AllegeFillon()})) * \text{SSI}(\text{Bulletin.DateDebut} < 2458485,0, ((\text{MIN}(6.01, \text{TXPAT}(\text{"CCEGT1*"})+\text{TXPAT}(\text{"CRETT1*"}))))/\text{TXCOTLODOM}$**



Dans la Cotisation **CLOD800A** :

Renseignez la formule suivante : **$$=-(\text{BaseSalariale}(\text{"CLODOM800*"})-\text{AllegeFillon}())*\text{ROUNDDOUBLE}(\text{SSIBulletin.DateDebut} < 2458485,0,(\text{BsSal}(\text{"RCOEFLOD*"})-(\text{MIN}(6.01,\text{TXPAT}(\text{"CCEGT1*"})+\text{TXPAT}(\text{"CRETT1*"})))/\text{TXCOTLODOM}),4)$$**

**7** **7** Dans l'onglet Prise en compte, cochez les options « **Réduction bas salaires ou Fillon** » et « **Élément historisation Fillon** » et sélectionnez le type « **Mt de la réduction Fillon** ».

**8** **8** Dans l'onglet Bulletin Clarifié :

Cochez l'option si la cotisation rentre dans le calcul du cumul "Allègement Cotisation" du bulletin clarifié. Indiquer ensuite si son montant patronal est à prendre en + ou en - dans le cumul.

Allègement cotisation    +    **8** **8**

Risque parent    Exonérations de Cotisations Employeur    ...

Sous-risque parent    ...

Cochez l'option « **Allègement Cotisation** » et renseignez le type « **+** »  
Puis sélectionnez le risque « **Exonérations de Cotisations Employeur** ».

**9** **9** Renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet Validité de votre cotisation.

**10** **10** Dans l'onglet Déclarations :  
Dans la cotisation **CLOD800PAA** :

Nature Cotisation Sociale    **10**

Type    105 : Montant de cotisation Régime U    ...    Périodicité    Réglage de l'établissement

DSN - Cotisation individuelle (S21.G00.81)

Prendre une autre cotisation comme assiette    ...

Élément de l'assiette     Montant salarial     Montant patronal

DADSU

Base brute     Base plafonnée

Cochez l'option Nature Cotisation Sociale et sélectionnez le type « **105 : Montant de cotisations Régime Unifié Agirc-Arrco, y compris Apec** » dans le groupe AGIRC-ARRCO.  
Puis cochez l'option « **Montant patronal** ».

Dans la Cotisation **CLOD800A** :

Cochez l'option « Nature Cotisation Sociale » et sélectionnez le type « 012 : Exonération des cotisations patronales de sécurité sociale applicable dans les DOM » dans le groupe URSSAF. Puis cochez l'option « Prendre une autre cotisation comme assiette » et renseignez ou sélectionnez la cotisation « CBLODOM ». Enfin cochez l'option « Montant patronal ».

11 11 Dans l'onglet DUCS :

Dans la cotisation CLOD800A :

Renseignez ou sélectionnez dans la liste, le Code types de personnel « 462 – EXO PP DOM SMIC 130% A 230% OM »

Dans la cotisation CLOD800PAA et CLOD800A :

Renseignez la nature « 03 : Assiette brute déplafonnée » comme Base assujettie rattachée à la cotisation. L'option « Reprendre la base assujettie dans la DSN » doit rester à « Non » pour éviter des erreurs de calcul dans la DSN.

12 Dans l'onglet DSN :

Sélectionnez votre organisme Agirc-Arrco paramétré dans votre établissement.

13 Dans l'onglet Eléments de calcul :

Condition d'application

RCOEFLODOM  13

compris entre 0.0001  14 et 999999.99  15

Cochez l'option « **Condition d'application** » puis cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète et renseignez la valeur : **RCOEFLODOM**

14 Puis cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Condition 1 : renseignez la valeur **0.0001**

15 Et ensuite cliquez sur l'autre bouton  pour accéder à la formule complète de la Condition 2 : renseignez la valeur **999999.99**.

## 4.0 Paramétrage Bulletin et Profil

### 4.1 Récapitulatif du Paramétrage de l'Exonération Lodeom.

Voici un récapitulatif des rubriques et cotisations à intégrer dans les bulletins de vos salariés entrant dans le périmètre de l'exonération Lodéom.

Rubrique / Cotisation	Libellé
RSLODOM	SMIC de référence
RMLODOMA	Rémunération brute (Exo. Lod.)
RMLODOM	Rémunération mensuelle (Exo. Lod.)
RELODOM / RELODOMR / RELODOMIC	Exonération LODEOM (Intermédiaire)
RCLODOM1 / RCLODOM1R	Coef. Exonération LODEOM
RCLODOM1IC	Coef Exo. LODEOM > 2.5 Smic
RCLODOM2IC	Coef Exo.LODEOM Entre 1.7 et 2.5
RCLODOM3IC	Coef Exo. LODEOM < 1.7 Smic
RCOEFLODOM / RCOEFLODR / RCOEFLODIC	Calcul coefficient Allègement gén.
CBLODOM	Base Lodéom
CBLODOMAA	Base Lodéom AA
TCOTLODOM	Total cotisations Exo. Lodéom
CLODOM800 / CLODOM800I	Lodéom (intermédiaire)
CLOD800A / CLOD800AR / CLOD800AIC	Lodéom annualisé
CLOD800PAA	Lodéom annualisé AA
TXCOTLODOM	Tx Repartition Cotisation Exo. Lo
TXAPPLOD	Taux cotisation Lodeom

### Légende :

Élément en Noir : Tronc commun du paramétrage Lodeom. Ces Rubriques et cotisations doivent être intégrées dans les Profils et Bulletins de tous les salariés entrant dans le périmètre de l'exonération Lodeom.

Élément en Vert : Élément de paramétrage de l'exonération Lodeom « dite de Compétitivité » moins de 11 salariés, à intégrer en plus du tronc commun.

Élément en Rouge foncé : Élément de paramétrage de l'exonération Lodeom « dite de Compétitivité Renforcé », à intégrer en plus du tronc commun.

Élément en Bleu ciel : Élément de paramétrage de l'exonération Lodeom « dite d'Innovation et Croissance », à intégrer en plus du tronc commun

Élément en Orange : Élément de paramétrage de l'exonération Lodeom pour les apprentis à intégrer en plus du tronc commun.

Attention : afin que l'exonération Lodeom se calcule correctement pour les Apprentis, il est nécessaire que leur Intitulé Contrat (Menu Base – Salariés – Fiche salariés – Onglet Salaires) soit renseigné avec les valeurs :

- Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins 11 salariés (loi de 1979)
- Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)

## 4.2 Paramétrage des Profils

Vous avez la possibilité d'ajouter les éléments pour l'exonération Lodeom directement dans vos profils pour ensuite les utiliser lors de la création de l'ensemble des bulletins de vos salariés.

Pour cela, trois méthodes sont possibles :

- A partir des Profils
- A partir de l'assistant Mise à jour des Profils
- A partir du bulletin de paye.

Par défaut 3 nouveaux profils sont livrés avec ce paramétrage :

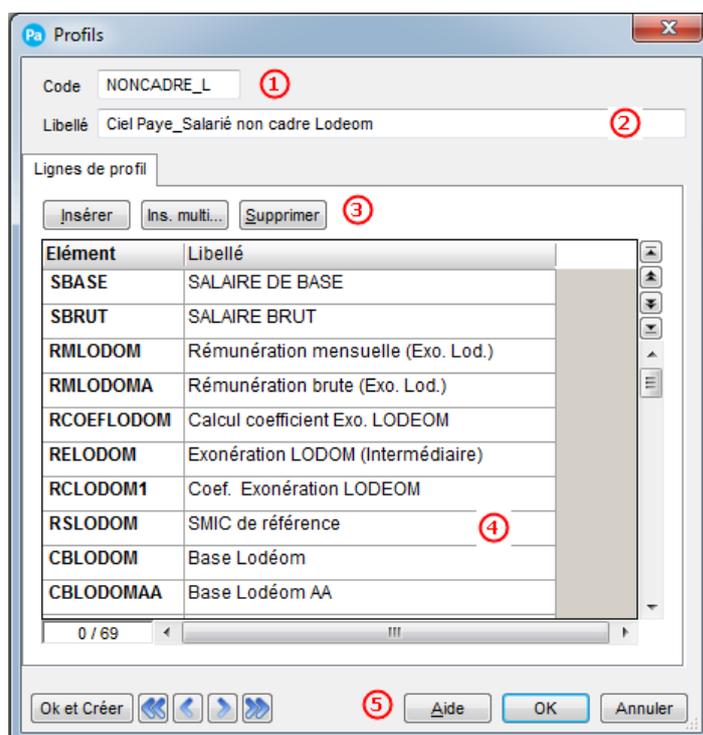
- APP\_LOD\_19 – Apprenti Lodeom Compétitivité 2019
- CADRE\_LODC – Cadre Lodeom Compétitivité
- NCADR\_LODC – Non Cadre Lodeom Compétitivité

Vous les retrouvez dans la liste de Profils (Menu Base – Profils)

### 4.2.1 Mise à jour des Profils de votre dossier

Menu Bases – commande Profil

A partir de la liste des Profils, vous pouvez mettre à jour vos Profils ou en créer de nouveaux.



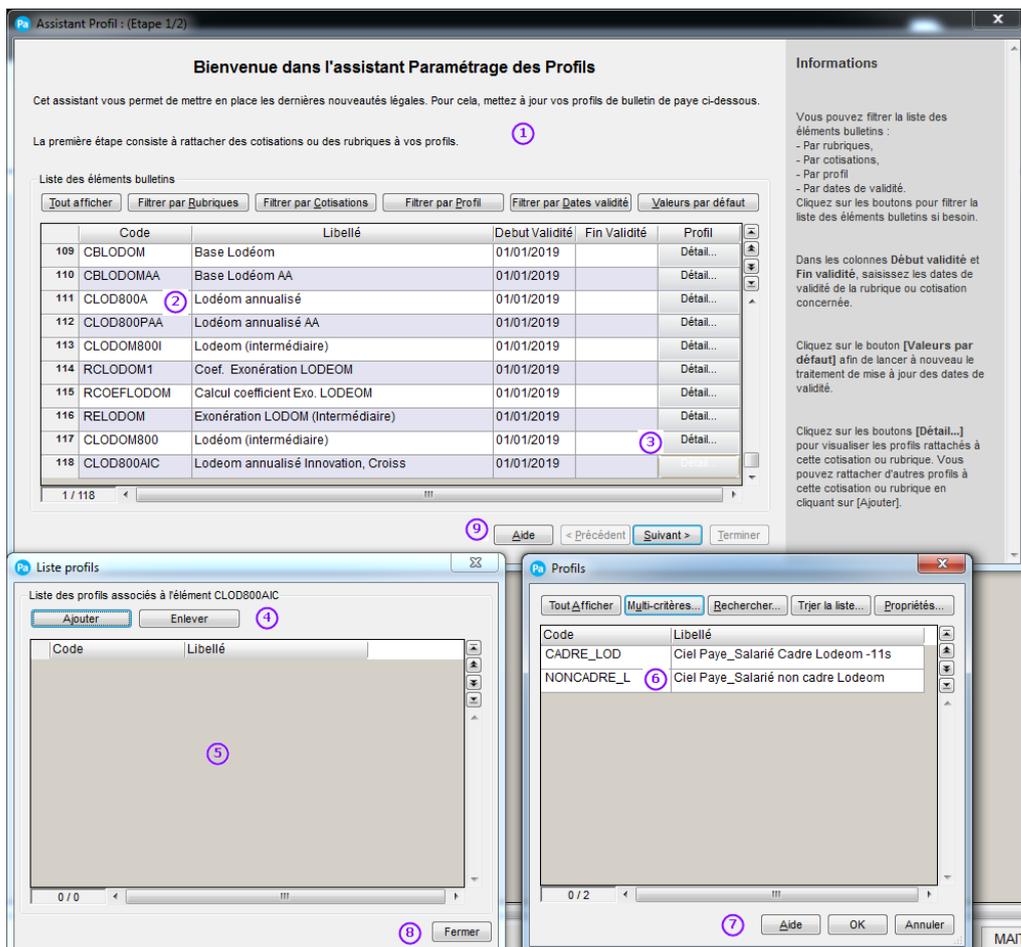
- ① Renseignez un code au Profil
- ② Indiquez le libellé de ce profil
- ③ Insérez ou Supprimez des rubriques et cotisations dans votre profil.
- ④ Retrouvez dans cette la liste des rubriques et des cotisations présentes dans le profil
- ⑤ Cliquez sur OK pour valider la création ou la modification de votre profil.

#### 4.2.2 L'Assistant mise à jour des Profils

Menu Bases – commande Mise à jour des Profils

Cet assistant vous permet de paramétrer l'ensemble de vos Profils en y rajoutant vos rubriques et vos cotisations simplement à partir d'une seule fenêtre.

Nous vous détaillons ici comment ajouter vos nouvelles rubriques et cotisations dans vos profils



- ① L'assistant Paramétrage des Profils s'ouvre automatiquement à la suite de l'intégration de certaines mises à jour du paramétrage de paye.  
Par défaut, l'assistant affiche les rubriques et cotisations disposant d'une date de début ou de fin de validité. Vous pouvez modifier le filtre pour afficher soit toutes les cotisations et les rubriques ou bien l'un ou l'autre des éléments.
- ② Sélectionnez une rubrique ou une cotisation dans la liste.
- ③ Cliquez sur le bouton Détail, pour visualiser les Profils auxquels est rattachée la rubrique ou la cotisation. La Fenêtre Liste profils s'ouvre.
- ④ Ajoutez ou Retirez des Profils sélectionnés dans la liste ci-dessous.
- ⑤ Sélectionnez un ou plusieurs profils à Enlever.
- ⑥ Le fait de cliquer sur le bouton « Ajouter » ouvre une liste de Profil pouvant être rattachée à la rubrique ou la cotisation.  
Sélectionnez-le ou les profils à rattacher à la cotisation ou la rubrique.
- ⑦ Cliquez sur le bouton OK pour valider votre action ou Annuler pour l'annuler.

8 Cliquez sur le bouton Fermer pour revenir dans l'assistant et répétez l'opération sur les autres rubriques et cotisations qui le nécessitent.

9 Une fois le paramétrage de vos cotisations et vos rubriques terminées, cliquez sur le bouton « Suivant » pour passer à l'étape de paramétrage des Profils à utiliser dans les bulletins de vos salariés et Fermer l'assistant.

### 4.3 Calcul de la réduction générale dans le bulletin

Menu Gestion des bulletins – commande Bulletins de paye

#### 4.3.1 Exemple de bulletin avec de l'allègement général

Afin que l'exonération Lodeom se calcule correctement, il est nécessaire que l'ensemble du Paramétrage indiqué dans le point 4.1 soit présent dans votre bulletin (Exemple Bulletin de Mai ci-dessous).

**Bulletin de LODEOM COMPETITIVITE [Mai (1)]**

Du 01/05/2019 Mensuel Plafond : 3376.55 Hrs normales : Calculé : OUI  
 Au 31/05/2019 Fiche Salarié Brut : 1728.79 151.67 Edité : NON  
 Net imposable : 1443.83 Hrs travaillées : Validé : NON  
 Net à payer : 1322.02 145.67

Code	Libellé	Base	Tx Sal.	Mt. Sal.	Tx. Pat.	Mt Pat.
	<b>SALAIRE DE BASE</b>	151.67	11.868	1800.00		
B R120	Prime exceptionnelle					
B R001MAL	Heures d'absence Maladie	6.00	11.868	-71.21		
	<b>SALAIRE BRUT</b>	145.67	11.868	1728.79		
I RMLODOMA	Rémunération brute (Exo. Lod.)	14228.79		14228.79		
I RMLODOM	Rémunération mensuelle (Exo. Lod.)	1728.79		1728.79		
I RELODOM	Exonération LODOM (Intermédiaire)	14228.79	0.075	1071.43		
I RCOEFLDOM	Calcul coefficient Exo. LODEOM	32.14		32.14		
I RCLODOM1	Coef. Exonération LODEOM	75.25		75.25		
I RSLODOM	SMIC de référence	1461.07		1461.07		
C CBLODOM	Base Lodéom	1728.79				
C CBLODOMAA	Base Lodéom AA	1728.79				
I RPLAFOND	Plafond du salarié	13506.22		13506.22		
I CUMPLAFOND	Cumul plafond du salarié	67531.10		67531.10		
I RABTCSG	CSG CRDS Part soumis à abat.	1698.54		1698.54		
I RNABTCSG	CSG CRDS Part non soumis à abat.					
C C115	CSG+CRDS non déductibles	1698.54	2.900	-49.26		

1 / 72

Calculer Dévalider Valider Aide OK Annuler

Etablissement : Etablissement principal  
SIRET : NACE

**BULLETIN DE PAYER**

Période de paie du 01/05/2019 au 31/05/2019  
Paiement : Par Virement le 30/05/2019  
Plafond du mois : 3376.55

Code Salarié : N° S.S : 199999999999  
Emploi :  
Qualification :  
Echelon : Coef :  
Date d'ancienneté : 1 janvier 2019

LODEOM COMPETITIVITE

Convention collective : SANS CONVENTION COLLECTIVE

Libellé	Base	Taux Salarial	Part Salarié	Part Employeur
<b>SALAIRE DE BASE</b>	<b>151.67</b>	<b>11.868</b>	<b>1800.00</b>	
Heures d'absence Maladie	6.00	11.868	-71.21	
<b>SALAIRE BRUT</b>	<b>145.67</b>	<b>11.868</b>	<b>1728.79</b>	
<b>Santé</b>				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1728.79			-121.02
Complémentaire Santé	3377.00	0.980	-33.09	-63.49
Accident Du Travail - Maladies Professionnelles	1728.79			-19.02
<b>Retraite</b>				
Sécurité Sociale Plafonnée	1728.79	6.900	-119.29	-147.81
Sécurité Sociale Déplafonnée	1728.79	0.400	-6.92	-32.85
Complémentaire Tranche 1	1728.79	4.010	-69.33	-103.90
<b>Famille</b>				
Assurance Chômage	1728.79			-59.64
Autres Contributions Dues Par L'Employeur	1728.79			-72.61
CSG Déductible de l'Impôt sur le Revenu	1762.03	6.800	-119.82	-83.27
CSG/CRDS non Déductible de l'Impôt sur le Revenu	1762.03	2.900	-51.10	
Exonérations de Cotisations Employeur	1.00			690.17
<b>TOTAL RETENUES</b>			<b>-399.55</b>	<b>-13.44</b>
Réint. compl. santé net impo.	63.49	-100.000	63.49	
<b>NET IMPOSABLE</b>			<b>1443.83</b>	
PAS - BAREME METROPOLE	1443.83	0.500	-7.22	
<b>NET A PAYER</b>			<b>1322.02</b>	

**NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU : 1329.24**

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 24.50

Impôt sur le revenu	Base	Taux non personnalisé	Montant
PAS - Taux non personnalisé	1443.83	0.50	7.22

Dù	CP N-1	CP N	Repos Compensateur	NET A PAYER
Pris				1322.02
Reste				

CUMULS					NET IMPOSABLE :	1443.83
Brut	Cotisation	Net Imposable	Hrs trav.	Part Patronale	Allègement des cotisations :	825.02
14228.79	3141.44	11641.39	749.35	4496.39	Total versé par l'employeur :	1742.23

Dans votre intérêt, conservez ce bulletin sans limitation de durée.  
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet servicepublic.fr rubrique cotisations sociales ©Sage

① Retrouvez le montant de l'exonération Lodeom sur la ligne du Risque Exonérations de Cotisations Employeur. Ce montant est la somme de la CLOD800A et CLOD800PAA.

② Le montant de l'exonération Lodeom se retrouve également en bas de bulletin dans le cadre Allègement des cotisations qui cumule l'exonération ainsi que les allègements de cotisation maladie et allocation familiale.

### 4.3.2 Mise à jour des Profils de votre dossier à partir du bulletin

Il est également possible de créer un Profil à partir du Bulletin de paye. Pour ce faire, suivez les indications ci-dessous :

Pa Bulletin de LODEOM COMPETITIVITE [Mai (1)]

Du 01/05/2019 **Mensuel** Plafond : 3376.55 Hrs normales : Calculé : OUI  
Brut : 1728.79 151.67 Edité : OUI  
Au 31/05/2019 **Fiche Salarié** Net imposable : 1443.83 Hrs travaillées :  
Net à payer : 1322.02 145.67 Validé : NON

Lignes Bulletin clarifié Variables Congés Repos USS CICE Heures non exos Heures exos Analytique Cumuls

Insérer Ins. multi... Supprimer Haut Bas Rétablir Ins. CP Régul. PAS Options Profil

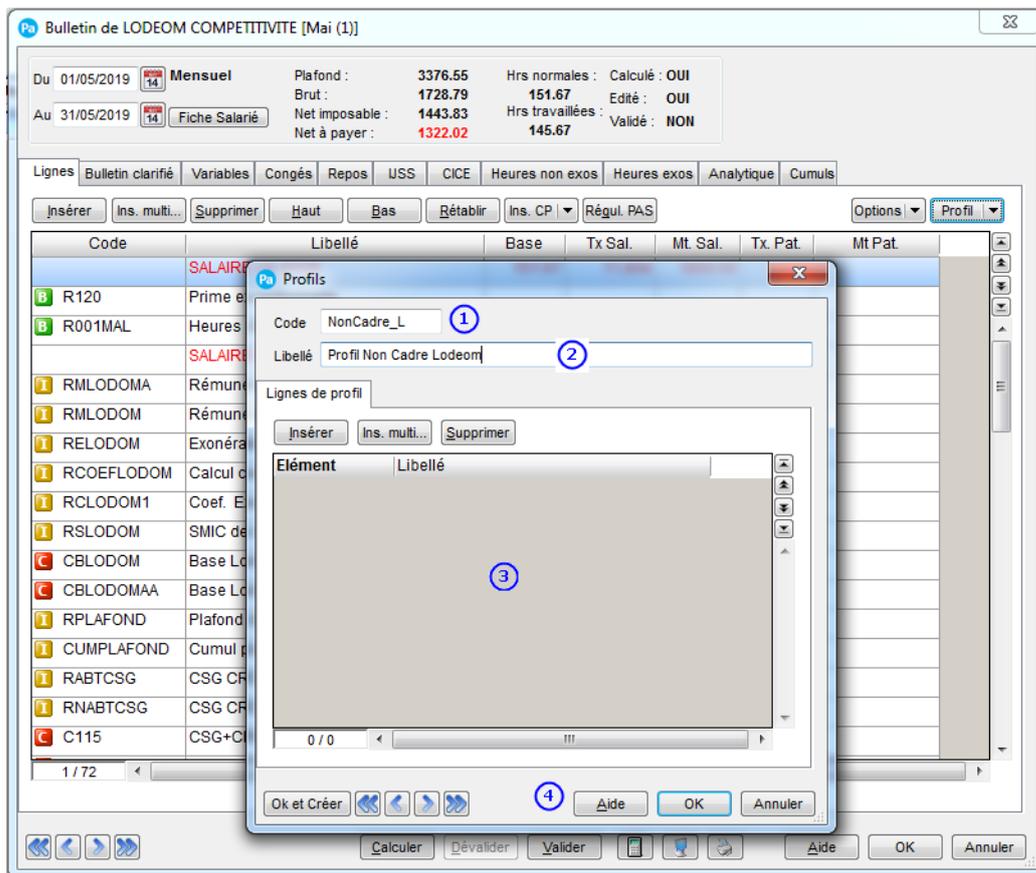
Code	Libellé	Base	Tx Sal.	Mt. Sal.	Tx. Pat.	Mt Pat.	Appel
	<b>SALAIRE DE BASE</b>	151.67	11.868	1800.00			
B R120	Prime exceptionnelle						
B R001MAL	Heures d'absence Maladie	6.00	11.868	-71.21			
	<b>SALAIRE BRUT</b>	145.67	11.868	1728.79			
I RMLODOMA	Rémunération brute (Exo. Lod.)	14228.79		14228.79			
I RMLODOM	Rémunération mensuelle (Exo. Lod.)	1728.79		1728.79			
I RELODOM	Exonération LODOM (Intermédiaire)	14228.79	0.075	1071.43			
I RCOEFLODOM	Calcul coefficient Exo. LODEOM	32.14		32.14			
I RCLODOM1	Coef. Exonération LODEOM	75.25		75.25			
I RSLODOM	SMIC de référence	1461.07		1461.07			
C CBLLODOM	Base Lodéom	1728.79					
C CBLLODOMAA	Base Lodéom AA	1728.79					
I RPLAFOND	Plafond du salarié	13506.22		13506.22			
I CUMPLAFOND	Cumul plafond du salarié	67531.10		67531.10			
I RABTCSG	CSG CRDS Part soumis à abat.	1698.54		1698.54			
I RNABTCSG	CSG CRDS Part non soumis à abat.						
C C115	CSG+CRDS non déductibles	1698.54	2.900	-49.26			

1 / 72

Calculer Dévalider Valider Aide OK Annuler

① Dans le bulletin, insérer vos rubriques et vos cotisations nécessaires à son calcul.

② Une fois le bulletin complété, cliquez sur le bouton Profil puis le choix « Générer ». Une fenêtre « Profils » s'ouvre.



- ① Renseignez un code au Profil
- ② Indiquez le libellé de ce profil
- ③ Laissez la liste des Lignes de Profil vide. Celle-ci récupérera la liste des lignes présentes dans votre bulletin une fois la création de Profils validée.
- ④ Cliquez sur le bouton « OK » pour valider la création ou « Annuler » pour l'annuler. Vous retournerez ensuite dans le bulletin de votre salarié.

## 5.0 Récapitulatif des éléments mis à jour par ce fichier

---

Attention !

Lors du téléchargement du fichier de mise à jour, les éléments suivants vont être mis à jour ou créés :

- 
- RMLODOM – Rémunération mensuelle (Exo. Lod.)
  - RMLODOMA – Rémunération Brute (Exo. Lod.)
  - RSLODOM – Smic de référence
  - RCOEFLODOM – Calcul coefficient Exo. LODEOM
  - RCLODOM1 – coef. Exonération LODEOM
  - RELODOM – Exonération LODEOM
  - TCOTLODOM – Total Cotisations Exo. Lodéom
  - TXCOTLODOM - Taux Repartition Cotisation Exo. L
  - TXAPPLOD – Taux cotisation Lodeom
  - REXOAPP - Exonération Cotisation Apprenti
  - CBLODOM – Base Lodéom
  - CBLODOMAA – Base Lodéom AA
  - CLODOM800 – Lodéom (intermédiaire)
  - CLOD800A – Lodeom annualisé
  - CLOD800PAA – Lodeom annualisé AA
  - APP\_LOD\_19 – Apprenti Lodeom Compétitivité 2019
  - CADRE\_LODC – Cadre Lodeom Compétitivité
  - NCADR\_LODC – Non Cadre Lodeom Compétitivité
- 

### AVERTISSEMENT

Le paramétrage de paie proposé a exclusivement pour vocation de vous aider dans la mise en place de votre dossier dans l'objectif d'établir vos bulletins de salaire. Des règles de paramétrages sont proposées par défaut sur la base des informations fournies par les Organismes de Protection Sociale (OPS) : URSSAF, Pôle emploi, Caisse de retraite...

Cependant il vous incombe de renseigner aussi vos propres spécificités. Pour vous accompagner nous vous invitons à contacter votre partenaire habituel ou notre assistance, ou de solliciter directement l'organisme concerné.

Ciel ne pourra en effet être tenu pour responsable d'éventuelles erreurs observées dans le paramétrage de Paie et dans les bulletins de salaire qui sont édités.

Dans l'hypothèse où le destinataire du bulletin de salaire subi un préjudice financier ou autre du fait d'erreurs constatées dans le paramétrage de paie et/ou dans les bulletins de salaire, la responsabilité de Sage ne pourra en aucun cas être engagée, conformément aux Conditions générales d'Utilisation des Progiciels Ciel.

---